



ROYAUME DE BELGIQUE
Service public fédéral
Affaires étrangères,
Commerce extérieur et
Coopération au Développement

DG Coopération au Développement
Programmes gouvernementaux
D1.3 Afrique de l'Ouest

Votre personne de contact:
Florence Deschuytener
Tel: 02 501 4327 – Fax: 02 54352
Mail: Florence.Deschuytener@diplobel.fed.be

Monsieur Carl Michiels
Président du Comité de Direction
CTB, s.a.
Rue Haute, 147
1000 Bruxelles

BTCCTB	
003228	12.05.2015
OPS CM	

vos références	vos références	nos références	date
		D1.2/FD/DEV.03.04.02.NER.02.3010142/2012/32422/4	07 -05- 2015
à mentionner dans toute correspondance			

Objet: NIGER - Programme d'Appui à la Mise en place des Entités Décentralisées dans la Région de Dosso – Extension (PAMED II-EXT) - NN 3012869- NER 12 032 11- Augmentation du budget de 800 000 EUR par transfert d'un reliquat provenant du projet ARMFD II – Notification de l'E.L. et de l'avenant n°1 à la CMO

J'ai l'honneur de vous notifier, ci-après, un exemplaire original signé de l'avenant n°1 à la Convention de Mise en Œuvre relative au projet «**Programme d'Appui à la Mise en place des Entités Décentralisées dans la Région de Dosso – Extension (PAMED II-EXT)** », signée le 16/04/2015, ainsi qu'une copie conforme de l'Echange de lettre relatif au transfert du reliquat de 800 000 EUR.

Je vous en souhaite bonne réception et vous prie d'agréer, Monsieur le Président du Comité de Direction, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour le Ministre et par délégation,

Luc RISCH
ADJ. Dir. D1

Po. Dirk TEERLINCK
Directeur D1

Annexes: 1 exemplaire original de l'avenant à la CMO et 1 copie conforme de l'E.L.

NIGER

AVENANT N° 1 A LA CONVENTION DE MISE EN ŒUVRE DE LA PRESTATION DE COOPERATION DENOMMEE

« Programme d'appui à la mise en place des entités décentralisées de la région de Dosso – extension (PAMED 2 – EXT) »

NN 3012869
N° CTB : NER 12 032 11

Vu la Convention spécifique dénommée « **Programme d'appui à la mise en place des entités décentralisées de la région de Dosso – extension** » conclue entre le Royaume de Belgique et la République du Niger en date du 03/07/2013, en ce compris le dossier technique et financier, ci-après dénommée « la Convention spécifique » ;

Vu la Convention de mise en oeuvre de la prestation de coopération en cours dénommée « **Programme d'appui à la mise en place des entités décentralisées de la région de Dosso – extension** » signée le 24/07/2013 entre l'Etat belge, représenté par M. Jean-Pascal Labille, Ministre de la Coopération au Développement, et la Coopération Technique Belge, représentée par M. Jef Valkeniers et M. W. Peirens, Administrateurs, ci-après dénommée « la Convention de mise en oeuvre » ;

Vu l'Echange de Lettres des 19/12/14 et 8/1/15 conclu entre le Royaume de Belgique et la République du Niger, ci-après dénommé « l'échange de lettres » ;

Vu l'arrêté royal du 5 août 2006, tel que modifié le 20 juillet 2012, portant assentiment au troisième contrat de gestion entre l'Etat belge et la société anonyme de droit public à finalité sociale « Coopération technique belge », ci-après dénommé « le contrat de gestion » ;

IL EST CONVENU CE QUI SUIVIT

Article 1 Objet

Suite à la signature de l'Echange de Lettres des 19/12/14 et 8/1/15 entre le Royaume de Belgique et la République du Niger, portant sur la réaffectation d'une partie du solde du projet « Augmentation des revenus monétaires des femmes de Dosso » (NER 08 028 11), au profit du « Programme d'appui à la mise en place des entités décentralisées de la région de Dosso – extension » (NER 12 032 11), le montant total de la Convention de mise en oeuvre est augmenté de 800.000 EUR et sera consacré à l'allègement des tâches des femmes de Dosso.

Article 2
Budget de la prestation de coopération

L'article 2 de la Convention de Mise en Oeuvre est modifié comme suit :

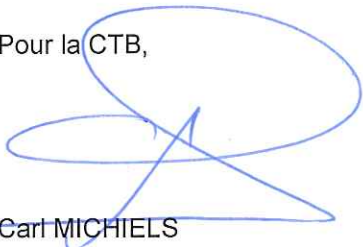
La contribution belge pour atteindre l'objectif spécifique de la prestation est de 4.800.000 € (quatre millions huit cent mille euros).

Un nouveau plan financier indicatif est joint en annexe 1 du présent avenant.

Les autres dispositions de la Convention de mise en œuvre [restent inchangées.

Fait à Bruxelles, le 16/04/2015 en deux exemplaires originaux, chacune des parties reconnaissant avoir reçu le sien.

Pour la CTB,



Carl MICHIELS
Président du Comité de Direction

Pour l'Etat belge,



Jean-Pascal LABILLE
Ministre des Entreprises publiques et de la
Coopération au Développement, chargé des Grandes
Villes
ou son délégué

Plan financier

Budget Modification of NER1203211

Project Title : Extension de la deuxième phase du programme d'appui à la mise en place des entités décentralisées dans la région de Dosso-Pamed 2

Last Budget Version: C1
Donor: DGD
Currency: EURNew Budget Version: 211D01
Donor:
Currency: EUR

	Status	Fin Modé	Last Amount	New Amount	Difference
A AVEC DES CAPACITÉS ET UNE COORDINATION RENFORCÉE, LES ACTEURS DU DÉVELOPPEMENT LOCAL					
01 Résultat 1: Mécanismes de gouvernance locale					
01 Elaborer les documents stratégiques et de planification		COGEST	181,860.00	181,860.00	0.00
02 Développer les outils pour une maîtrise de la gestion du cycle des projets		COGEST	0.00	0.00	0.00
03 Développer un dispositif intégré et décentralisé d'alerte précoce		COGEST	2,800.00	2,800.00	0.00
04 Mettre en oeuvre le système de sécurisation foncière		COGEST	0.00	0.00	0.00
05 Appui technique - personnel		COGEST	24,860.00	24,860.00	0.00
06 Appui technique - fonctionnement		COGEST	14,400.00	14,400.00	0.00
07 Appuyer la mise en place de services techniques communaux		COGEST	140,000.00	140,000.00	0.00
02 Résultat 2: Renforcement des capacités			107,515.00	107,515.00	0.00
01 Former les responsables communaux		COGEST	35,100.00	35,100.00	0.00
02 Former les STD		COGEST	33,775.00	33,775.00	0.00
03 Former les organisations communautaires		COGEST	13,940.00	13,940.00	0.00
04 Favoriser une meilleure collaboration et mise en synergie		COGEST	15,100.00	15,100.00	0.00
05 Formation des acteurs du niveau régional		COGEST	9,600.00	9,600.00	0.00
03 Résultat 3: Fonds de Développement Communal et intercommunal			1,748,100.00	1,748,100.00	0.00
01 Fonds de Développement Communal		COGEST	1,330,000.00	1,330,000.00	0.00
02 Projets intercommunaux		COGEST	150,000.00	150,000.00	0.00
03 Appui technique Sécurité alimentaire - personnel		COGEST	133,200.00	133,200.00	0.00
04 Appui technique Maîtrise d'ouvrage		REGIE	104,100.00	104,100.00	0.00
05 Appui technique - fonctionnement		COGEST	28,800.00	28,800.00	0.00
04 Résultat 4: Suivi, capitalisation et apprentissage			166,020.00	166,020.00	0.00
		REGIE	1,567,705.00	1,692,705.00	125,000.00
		COGEST	2,432,295.00	3,107,295.00	675,000.00
		TOTAL	4,000,000.00	4,800,000.00	800,000.00



Budget Modification of NER1203211

Project Title : **Extension de la deuxième phase du programme d'appui à la mise en place des entités décentralisées dans la région de Dosso-Pamed 2**

Last Budget Version: C1
 Donor: DGD
 Currency: EUR

New Budget Version: 211D01
 Donor:
 Currency: EUR

	Status	Fin Mode	Last Amount	New Amount	Difference
01 Système décentralisé de suivi		COGEST	3.500,00	3.500,00	0,00
02 Stimuler l'apprentissage		COGEST	14.420,00	14.420,00	0,00
03 Diffuser les expériences, outils et leçons		REGIE	37.500,00	37.500,00	0,00
04 Appui technique - personnel		COGEST	66.800,00	66.800,00	0,00
05 Produire des modules de formation		REGIE	44.000,00	44.000,00	0,00
05 Réduction vulnérabilité et allègement tâches domestiques femmes			0,00	748.000,00	748.000,00
01 Collecte d'informations et capitalisation		COGEST	0,00	10.000,00	10.000,00
02 Initiatives productives en faveur des groupes vulnérables		COGEST	0,00	175.000,00	175.000,00
03 Hydrolique et adduction d'eau potable		COGEST	0,00	300.000,00	300.000,00
04 Encadrement groupements		REGIE	0,00	125.000,00	125.000,00
05 Assistants techniques - Personnel		COGEST	0,00	138.000,00	138.000,00
X RÉSERVE BUDGÉTAIRE (MAX 5% * TOTAL ACTIVITÉS)			70.000,00	70.000,00	0,00
01 Réserve budgétaire			70.000,00	70.000,00	0,00
01 Réserve budgétaire COGESTION		COGEST	35.000,00	35.000,00	0,00
02 Réserve budgétaire REGIE		REGIE	35.000,00	35.000,00	0,00
Z MOYENS GÉNÉRAUX			1.728.505,00	1.780.505,00	52.000,00
01 Frais de personnel			1.448.720,00	1.498.720,00	52.000,00
01 Assistant technique - Co-responsable		REGIE	1.178.000,00	1.178.000,00	0,00
02 Responsable national		COGEST	41.040,00	41.040,00	0,00
03 Administrateur comptable		REGIE	53.280,00	53.280,00	0,00
04 Equipe administration		COGEST	59.040,00	59.040,00	0,00
05 Autres frais de personnel		COGEST	117.360,00	117.360,00	0,00
REGIE			1.567.705,00	1.692.705,00	125.000,00
COGEST			2.432.295,00	3.107.295,00	675.000,00
TOTAL			4.000.000,00	4.800.000,00	800.000,00



NER1203211 Budget Modification of NER1203211 Printed on 2013-09-26 10:40:14

Page 4

Budget Modification of NER1203211

Project Title : Extension de la deuxième phase du programme d'appui à la mise en place des entités décentralisées dans la région de Dosso-Pamed 2

Last Budget Version: C1
 Donor: DGD
 Currency: EUR

New Budget Version: 211D01
 Donor:
 Currency: EUR

	Status	Fin Mode	Last Amount	New Amount	Difference
06 Assistant marchés publics - Personnel		COGEST	0,00	52.000,00	52.000,00
02 Investissements					
01 Véhicules		REGIE	35.000,00	35.000,00	0,00
02 Equipement bureau		COGEST	35.000,00	35.000,00	0,00
03 Equipement IT		COGEST	0,00	0,00	0,00
04 Aménagements du bureau		COGEST	0,00	0,00	0,00
03 Frais de fonctionnement					
01 Loyer du bureau		COGEST	159.960,00	159.960,00	0,00
02 Services et frais de maintenance		COGEST	8.280,00	8.280,00	0,00
03 Frais de fonctionnement des véhicules (4 véhicules + 1 moto)		COGEST	36.000,00	36.000,00	0,00
04 Télécommunications		COGEST	61.200,00	61.200,00	0,00
05 Fournitures de bureau		COGEST	28.800,00	28.800,00	0,00
06 Frais financiers		COGEST	18.000,00	18.000,00	0,00
07 Formation de l'équipe		COGEST	180,00	190,00	10,00
04 Audit et Suivi et Evaluation					
01 Evaluations		REGIE	7.500,00	7.500,00	0,00
02 Audit		REGIE	86.825,00	86.825,00	0,00
03 Organisation SMCL et CTS		REGIE	25.725,00	25.725,00	0,00
04 Consultance externe (national)		COGEST	17.500,00	17.500,00	0,00
05 Consultance externe (international)		REGIE	3.600,00	3.600,00	0,00
06 Backstopping CTB		REGIE	4.000,00	4.000,00	0,00
		REGIE	21.000,00	21.000,00	0,00
		REGIE	15.000,00	15.000,00	0,00
		REGIE	1.567.705,00	1.692.705,00	125.000,00
		COGEST	2.432.295,00	3.107.295,00	675.000,00
		TOTAL	4.000.000,00	4.800.000,00	800.000,00

